



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/57/2
11 mars 2009

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante-septième réunion
Montréal, 30 mars – 3 avril 2009

ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT

Avis concernant les décisions de la 56^e réunion du Comité exécutif

1. Le rapport de la 56^e réunion (UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/64 et Corr.1) contenant les décisions du Comité exécutif a été transmis à tous les membres du Comité exécutif, aux autres participants à la 56^e réunion et aux Parties au Protocole de Montréal. De plus, les décisions relatives aux approbations de projet et aux retards dans la mise en œuvre et dans la proposition de tranches annuelles ont été envoyées à 83 pays visés à l'article 5, ainsi qu'aux agences bilatérales et aux agences d'exécution concernées. Un document préparé après la réunion, résumant les décisions prises à la 56^e réunion, a été transmis par courrier électronique à tous les participants à la réunion et aux Parties au Protocole de Montréal, et publié sur le site Web et l'Intranet du Fonds multilatéral.

Décisions exigeant la prise de certaines mesures par le président du Comité exécutif, le Secrétariat et/ou les agences d'exécution

Surveillance et évaluation (décision 56/8 (b))

2. En réponse à la décision 56/8 (b), le Secrétariat, en consultation avec l'Administrateur principal, Surveillance et évaluation sortant, a préparé une liste de cinq candidats possibles pour le poste d'Administrateur principal, Surveillance et évaluation intérimaire. Après avoir consulté le président et le vice-président du Comité exécutif, le choix s'est arrêté sur M. Carlos Canales en raison de sa vaste expérience pertinente en préparation d'évaluations et de ses connaissances du Fonds multilatéral. M. Canales est entré au service du Secrétariat le 3 mars 2009.

État du projet de plan de gestion des frigorigènes au Brunei Darussalam (décision 56/71)

3. Le président du Comité exécutif a écrit au gouvernement du Brunei Darussalam lui demandant de signer les documents de projet sans tarder afin que la mise en œuvre du plan de gestion des frigorigènes puisse commencer. Le PNUE et le PNUD ont proposé un plan d'action pour 2009 et 2010 au Comité exécutif comprenant des activités qui permettront au Brunei Darussalam d'éliminer complètement les CFC d'ici 2010 (décision 56/71).

Autres activités

Demandes de prorogation du renforcement des activités (décision 56/6 (b))

4. En réponse à la décision 56/6 b), le Secrétariat a entrepris le développement d'une série d'objectifs, de résultats attendus et d'indicateurs à incorporer aux futures demandes de prorogation du renforcement des institutions, ainsi qu'une série de modèles pour les rapports finaux et les demandes de prorogation. Le Secrétariat devrait avoir terminé cette activité à la fin de 2009, après avoir consulté les pays visés à l'article 5 et les agences d'exécution, afin que les modèles créés puissent être utilisés pour les demandes de renouvellement du renforcement des institutions présentées en 2010 (voir le paragraphe 18 sur le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/57/63).

Sources de cofinancement (décision 55/43(i))

5. En réponse à la décision 55/43 (i), le Secrétariat a écrit à plusieurs établissements, avant la 56^e réunion, afin de repérer les mécanismes financiers individuels, régionaux et multilatéraux qui pourraient devenir des sources de cofinancement convenables et compatibles, en plus du financement accordé par le Fonds multilatéral, pour les activités concernant la couche d'ozone, et ainsi créer d'autres bienfaits climatiques. Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) et la Banque interaméricaine de développement (IDB) ont manifesté de

l'intérêt, comme rapporté à la 56^e réunion. Des communications ont de nouveau été envoyées aux deux autres institutions et d'autres lettres ont été envoyées à la Société nordique de financement de l'environnement (NEFCO), la Banque asiatique de développement et la Commission européenne en février 2009. Le Groupe de financement des droits d'émission de carbone de la Banque mondiale et NEFCO ont répondu positivement. Des copies de ces réponses sont jointes à l'annexe I aux présentes, à l'intention du Comité exécutif. Une réponse par courriel du groupe de l'efficacité énergétique et des changements climatiques de la Banque d'Europe pour la reconstruction et le développement (BERD) propose des pourparlers entre le groupe de l'efficacité énergétique et des changements climatiques et le groupe officiel du cofinancement de la BERD. Le Secrétariat du Fonds multilatéral analyse actuellement les réponses reçues afin d'évaluer le potentiel de coopération. Les délibérations entourant un mécanisme pour obtenir des revenus supplémentaires de prêts et autres sources, qui auront lieu au point 14 de l'ordre du jour de la 57^e réunion, permettront au Secrétariat de comprendre comment poursuivre les échanges avec ces institutions. Une réponse sera envoyée aux institutions après la 57^e réunion.

Examen des tâches préparatoires à la 57^e réunion

6. Le Secrétariat a entrepris les tâches suivantes en préparation pour la 57^e réunion.

État des ressources et planification

Soldes et disponibilité des ressources

7. Un document d'information a été préparé par le Secrétariat sur les soldes et la disponibilité des ressources. Ce document comprend un examen des soldes engagés de projets achevés détenus par les agences, ainsi que les coûts d'appui associés aux fonds restant des projets achevés. On y trouve également le calcul de l'ensemble des ressources à la disposition du Comité exécutif pour les approbations à la 57^e réunion.

Planification financière pour 2009-2011

8. Le Secrétariat a préparé un document sur la planification financière (UNEP/OzL.Pro/ExCom/57/5) afin d'aider le Comité exécutif à aborder les éléments pertinents de la décision XX/10 de la vingtième Réunion des Parties sur la reconstitution du Fonds multilatéral et le budget de 490 000 000 \$US approuvé par les Parties. Le Secrétariat a proposé les budgets annuels et une disponibilité des ressources en fonction des rentrées de fonds prévues au cours de la période triennale, les engagements à terme approuvés en principe par le Comité exécutif lors de réunions précédentes, les sommes disponibles pour de nouvelles activités et les contributions bilatérales, aux fins d'examen par le Comité exécutif.

État de la mise en œuvre des projets en retard et perspectives des pays visés à l'article 5 à se conformer aux prochaines mesures de réglementation du Protocole de Montréal

9. Le Secrétariat a préparé une mise à jour de l'état de conformité des pays visés à l'article 5, en réponse aux décisions 32/76 (b) et 46/4. Le document, qui porte la cote UNEP/OzL.Pro/ExCom/57/6, contient également de l'information sur les pays visés à l'article 5 faisant l'objet des décisions des Parties et des recommandations du Comité d'application sur la conformité, des données sur la mise en œuvre des programmes de pays et les résultats des progrès accomplis en vue d'atteindre la conformité, y compris de l'information sur les projets dont la mise en œuvre accuse un retard. La partie V du document porte sur l'utilité et l'intensité des efforts qu'exige la préparation des évaluations des risques de non-conformité.

Plans d'activités de 2009-2011

10. Les agences d'exécution et le Secrétariat ont participé à une réunion de coordination le 26-27 janvier 2009 (voir le paragraphe 30) afin de se pencher sur la planification des activités en fonction de l'élimination des SAO requise pour respecter les mesures de réglementation de 2010 du Protocole de Montréal. La réunion a discuté des activités prévues pour les pays ayant besoin d'assistance pour respecter les mesures de réglementation de 2010, de même que de la destruction des SAO et de plusieurs questions entourant l'élimination accélérée des HCFC. Le Secrétariat a préparé un document global des plans d'activités des agences d'exécution et bilatérales pour 2009-2011, qui examine la mesure dans laquelle les plans d'activités répondent aux besoins mis de l'avant dans le modèle de plan l'élimination des SAO à horizon mobile de 2009-2011 axé sur la conformité, l'allocation des ressources pour la période triennale 2009-2011, la conformité et les indicateurs d'efficacité.

Surveillance et évaluation

11. En réponse à la décision 56/8, l'Administrateur principal, Surveillance et évaluation a défini le mandat du consultant chargé de préparer le rapport précisant le mandat actuel de l'Administrateur principal, Surveillance et évaluation et résumant la façon dont la fonction d'évaluation est organisée et mise en œuvre dans d'autres institutions du même genre. Le Secrétariat a fait le nécessaire pour que le consultant assiste à la 57^e réunion et présente son rapport (document UNEP/OzL.Pro/ExCom/57/13) au Comité exécutif.

Retards dans la proposition des tranches annuelles

12. Le Secrétariat a préparé un rapport sur les retards dans la proposition des tranches annuelles contenant de l'information sur plusieurs tranches annuelles retirées à cause de retards dans la mise en œuvre, aux fins d'examen à la 57^e réunion du Comité exécutif (document UNEP/OzL.Pro/ExCom/57/14).

Examen des projets approuvés comportant des exigences particulières pour la remise des rapports

13. Le Secrétariat a examiné des rapports périodiques remis par les agences d'exécution au nom des gouvernements de l'Afghanistan, du Brunei Darussalam, de la Chine, de Fidji, de la Jordanie, de la République populaire démocratique de Corée et de Trinité-et-Tobago par rapport aux propositions de projet originales, aux données sur les SAO transmises par les gouvernements concernés en vertu de l'article 7 du Protocole de Montréal et aux décisions du Comité exécutif et de la Réunion des Parties. Les résultats de l'examen et les observations du Secrétariat sont présentés dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/57/15.

Examen des projets

14. Le Secrétariat a reçu 227 demandes de financement, comprenant de nouveaux programmes pluriannuels, des tranches d'accords pluriannuels approuvés, et des projets et activités représentant une somme de 46 080 306 \$US, coûts d'appui aux agences inclus. À l'issue de l'examen du Secrétariat, 199 projets et programmes (ou 88 pour cent du nombre total de demandes reçu) ont été acheminés au Comité exécutif aux fins d'examen. Quarante demandes représentant la somme de 13 319 411 \$US sont recommandées pour approbation générale et 59 autres projets et activités représentant la somme de 10 946 338 \$US sont acheminés aux fins d'examen par le Comité exécutif. Vingt-huit projets et activités ont été retirés par les agences concernées. Le document aborde une question d'orientation, notamment le report d'une tranche d'accord pluriannuel en raison du faible taux de décaissement pour la tranche précédente.

Coûts entourant le financement de l'élimination des HCFC (décisions 55/43 h) et 56/65)

15. Le Secrétariat a préparé un rapport périodique sur une analyse approfondie de la méthode de « groupe fonctionnel », qui offre un fondement satisfaisant et transparent pour l'établissement des priorités des technologies d'élimination des HCFC en vue de minimiser les autres conséquences sur l'environnement, dont le climat, comme envisagé dans la décision XIX/6 de la dix-neuvième Réunion des Parties (document UNEP/OzL.Pro/ExCom/57/59). Le Secrétariat mène actuellement des consultations techniques en vue d'établir des groupes fonctionnels faisant l'objet d'un commun accord pour le secteur de la réfrigération et des mousses et, à cet égard, a entrepris l'organisation d'une réunion qui aura lieu avant la 57^e réunion et à laquelle participeront plusieurs experts. La réunion aura lieu à Montréal, avec le Comité des choix techniques en réfrigération du Groupe de l'évaluation technologique et économique, afin de faire appel aux experts en ce domaine qui assisteront à la réunion.

16. Le Secrétariat a aussi préparé une analyse des questions en instance concernant les HCFC que le Comité exécutif doit aborder, notamment les deuxièmes reconversions et l'établissement d'une date limite d'installation de l'équipement manufacturier (document UNEP/OzL.Pro/ExCom/57/60). Ce document porte également sur le point de départ des réductions globales de la consommation de HCFC, mentionné dans les lignes directrices sur les plans de gestion de l'élimination des HCFC, en fonction de l'élimination des HCFC réalisée dans le cadre de projets approuvés par rapport à la consommation précisée dans les plans de gestion de l'élimination des HCFC.

Secteur de la production

17. Le Secrétariat a préparé deux documents sur le secteur de la production de HCFC à l'intention du Comité exécutif. Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/57/61 est une compilation de l'information contenue dans les rapports des 55^e et 56^e réunions du Comité exécutif et un document préparé précédemment par le Secrétariat intitulé « Élaboration approfondie et analyse des questions relatives à l'élimination du secteur de la production des HCFC (décision 53/37 (g)) » (UNEP/OzL.Pro/ExCom/55/45). Le deuxième document (UNEP/OzL.Pro/ExCom/57/62) résume l'information sur le fonctionnement du mécanisme pour un développement propre du Protocole de Kyoto et les volumes de production de HCFC-22 disponibles pour crédit dans une première étape (décision 56/64 c)). Il présente un bref aperçu de la production de HCFC dans les pays visés à l'article 5, des projets de réduction des HFC relevant du mécanisme pour un développement propre et du financement du Fonds multilatéral.

Renforcement des institutions après 2010 : financement et niveaux (décision 53/39)

18. Le Secrétariat a préparé une récapitulation des dispositions de financement actuelles pour le renforcement des institutions et le renforcement des capacités pour les pays visés à l'article 5 et une analyse de la demande pour un soutien continu du renforcement des institutions par rapport aux mesures de réglementation actuelles du Protocole de Montréal. Il s'est aussi penché sur les conséquences de la décision XIX/6 de la dix-neuvième Réunion des Parties, qui impose de nouvelles obligations pour une élimination accélérée des HCFC, et propose au Comité exécutif des solutions pour financer les projets de renforcement des institutions après 2010.

Mécanisme formé des revenus supplémentaires de prêts et d'autres sources

19. À l'issue des consultations avec les agences d'exécution lors de la réunion de coordination, le Secrétariat a préparé le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/57/64, en réponse à la décision 55/2 du Comité exécutif, qui charge le Secrétariat d'examiner les utilisations possibles d'un mécanisme contenant

actuellement 1,2 million \$US, à des fins non prévues dans le budget de reconstitution de 490 millions \$US. Le document propose quatre utilisations possibles de ce mécanisme.

Conciliation des comptes de 2006 et 2007

20. La conciliation des comptes de 2006 et 2007 (décision 56/67) est présentée dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/57/65.

Fonctionnement du Comité exécutif

21. Le Secrétariat a préparé un court sommaire des résultats et des conclusions des documents précédents sur le fonctionnement du Comité exécutif à l'intention des 44^e, 50^e et 54^e réunions, en réponse à la décision 54/43. Le document propose des scénarios pour la tenue des réunions du Comité exécutif, notamment le nombre de réunions, leur durée et le calendrier des réunions, qui tiennent compte de la charge de travail et de la complexité des futurs travaux du Comité exécutif.

État des accords sur la reconversion des installations de fabrication d'inhalateurs à doseur dans les pays visés à l'article 5 et de la mise en œuvre des projets approuvés

22. Le Secrétariat du Fonds a préparé un rapport sur l'état des accords sur la reconversion des installations de fabrication d'inhalateurs à doseur dans les pays visés à l'article 5 aux fins de présentation à la 29^e réunion du Groupe de travail à composition non limitée (juillet 2009), en réponse au paragraphe 2 de la décision XX/4 de la vingtième Réunion des Parties au Protocole de Montréal. Une version provisoire du rapport a été envoyée aux agences d'exécution concernées aux fins d'examen, et leurs commentaires ont été intégrés dans la version présentée au Comité exécutif dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/57/67.

Documents d'orientation et autres documents préparés par le Secrétariat du Fonds

23. Parmi les documents présentés pour examen à la 57^e réunion, les documents suivants ont été préparés par le Secrétariat du Fonds :

- Ordre du jour provisoire et ordre du jour annoté;
- Activités du Secrétariat;
- État des contributions et décaissements;
- Rapport sur les soldes et disponibilité des ressources;
- Planification financière de 2009-2011;
- État de la mise en œuvre des projets en retard et perspectives des pays visés à l'article 5 à se conformer aux prochaines mesures de réglementation du Protocole de Montréal;
- Plans d'activités général du Fonds multilatéral et examen du modèle actualisé du plan d'élimination triennal à horizon mobile de 2009-2011;
- Observations sur les plans d'activités des agences pour les années 2009-2011;
- Retards dans la proposition des tranches annuelles;
- Rapport sur la mise en œuvre de projets comportant des exigences particulières pour la remise des rapports;
- Aperçu des questions recensées pendant l'examen des projets;
- Coopération bilatérale;
- Observations et recommandations sur les programmes de travail du PNUE, du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale pour l'année 2009 (4 documents);

- Fiches d'évaluation de projets, observations et recommandations sur les projets et les activités proposés à la 57^e réunion (34 documents);
- Observations et recommandations sur le programme de pays de la Guinée équatoriale;
- Examen et analyse approfondis des questions relatives à l'élimination du secteur de la production des HCFC (décisions 56/64 a) et (b));
- Sommaire de l'information publique sur les éléments pertinents du fonctionnement du mécanisme pour un développement propre et des quantités de HCFC-22 produites admissibles au crédit;
- Renforcement des institutions après 2010 : financement et niveaux (décision 53/39);
- Mécanisme de revenus supplémentaires provenant de prêts et autres sources (décision 55/2);
- Conciliation des comptes de 2006 et 2007 (décision 56/67);
- Fonctionnement du Comité exécutif (décision 54/43);
- Rapport sur la demande de la vingtième Réunion des Parties au Protocole de Montréal sur l'état des accords sur la reconversion des installations de fabrication d'inhalateurs à doseur dans les pays visés à l'article 5 et sur la mise en œuvre des projets approuvés (décision XX/4).

Coopération avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement et autres organisations

24. La Chef du Secrétariat a été invitée par le Directeur exécutif du PNUE à assister à la deuxième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques, à Genève, en Suisse, du 11 au 15 mai 2009. Le Secrétariat de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques a demandé un rapport sur les activités du Fonds multilatéral qui contribuent aux objectifs de l'Approche stratégique et un compte rendu sur les activités convenues par les organes directeurs du Protocole de Montréal concernant l'engagement supplémentaire envers l'Approche stratégique. À cet égard, la Chef du Secrétariat a écrit au Secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone afin d'obtenir de l'information sur d'autres mesures prises par le Secrétariat de l'ozone à la suite des communications entourant la décision 49/1. Le Secrétariat a obtenu une réponse à l'effet que les Parties n'avaient pris aucune décision sur le sujet. Une copie de la lettre du Secrétariat de l'Approche stratégique et de la correspondance entre les Secrétariats de l'ozone et du Fonds est jointe à l'annexe II. Le Secrétariat demande l'orientation du Comité exécutif sur la demande de rapport de la deuxième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques.

Participation aux réunions et missions entreprises

Missions de la Chef du Secrétariat

Poznan, Pologne (29 novembre – 6 décembre 2008)

25. La Chef du Secrétariat a assisté à la première semaine de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui a eu lieu à Poznan, et s'est entretenue avec le Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques sur la présentation des décisions XX/7 (sur les banques de substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO)) et XX/8 (sur les solutions de remplacement des HCFC à potentiel élevé de réchauffement de la planète) de la vingtième Réunion des Parties au Protocole de Montréal à la quatorzième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

New York, États-Unis d'Amérique (29 janvier – 4 février 2009)

26. La Chef du Secrétariat s'est également rendue à New York du 30 janvier au 3 février afin de rencontrer les cadres supérieurs du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et les informer des défis actuels et des futures difficultés que rencontreront les agences d'exécution dans leur

programme d'élimination des SAO, surtout les HCFC. Elle a aussi eu l'occasion de rencontrer Madame Juanita Castano, la représentante du Directeur exécutif du PNUE au siège des Nations Unies, et Madame Angela Cropper, Directrice exécutive adjointe du PNUE, et de s'entretenir avec Monsieur Achim Steiner, Directeur exécutif du PNUE, sur des questions relatives au Fonds multilatéral.

Vienne, Autriche (10-13 février 2009)

27. La Chef du Secrétariat a assisté à des réunions dans les bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), à Vienne, du 11 au 13 février. Elle a fait une présentation aux cadres supérieurs de l'ONUDI sur la contribution des agences d'exécution à l'élimination réussie des CFC et du bromure de méthyle, les futurs travaux du Fonds multilatéral et les difficultés particulières que rencontre l'ONUDI dans ses efforts pour aider certains pays clés (p. ex., la Chine et l'Inde) à terminer l'élimination des CFC dans le secteur des inhalateurs à doseur et à relever les futurs défis de l'élimination des HCFC.

Missions relatives au programme de travail de surveillance et d'évaluation pour l'année 2009

28. Un consultant chargé de préparer plusieurs études de cas de pays sur l'évaluation des projets sur les refroidisseurs entreprendra une série de missions à la fin mars et au début avril 2009 en Croatie, en ex-République yougoslave de Macédoine et en Turquie. Un Administrateur principal de programme du Secrétariat du Fonds participera à la mission en Turquie en qualité de personne-ressource. Trois autres consultants ont été chargés de préparer huit études de cas de pays sur l'évaluation des plans de gestion de l'élimination finale : Croatie (16-20 mars 2009, comprenant les déplacements), Équateur (6-10 mars 2009), Moldavie (6-10 avril 2009) et Paraguay (2-4 mars 2009). Les dates des missions aux Bahamas, au Koweït, en Mongolie et en Papouasie Nouvelle-Guinée n'ont pas encore été confirmées.

Missions entreprises par d'autres membres du personnel

Kuala Lumpur, Malaisie (décembre 2008)

29. Une Administratrice principale de programme a participé au premier atelier de création, en vue de la préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC, organisé par le PNUD à Kuala Lumpur, Malaisie, le 2-3 décembre 2008. Elle a fait une présentation au nom du Secrétariat sur les lignes directrices de la préparation des plans de gestion de l'élimination des HCFC et autres décisions du Comité exécutif sur les HCFC d'intérêt pour la préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC au pays.

Réunion de coordination interagences

30. Les agences d'exécution et le Secrétariat du Fonds ont participé à une réunion de coordination interagences le 26-27 janvier 2009, afin de faciliter les préparatifs de la 57^e réunion. Le personnel du Secrétariat et des représentants des quatre agences d'exécution et de deux agences bilatérales (Allemagne et Japon) ont participé à la réunion. La réunion a permis au Secrétariat et aux agences d'aborder divers sujets, dont la planification financière de la période triennale 2009-2011 en fonction du budget de reconstitution de 490 millions \$US, la planification des activités de 2009-2011, les propositions à la 57^e réunion et l'établissement du calendrier des réunions de réseaux en 2009.

Rapport périodique sur le recrutement et la sélection

31. Le Secrétariat a mis au point la description de tâches du Chef adjoint du Secrétariat, en guise de suivi à la décision 54/44 approuvant la nouvelle structure hiérarchique, dont une mise à niveau du poste

de Chef adjoint du Secrétariat du niveau P5 au niveau D1. L'opération de classement confirmant le poste au niveau D1 est terminée et le poste est affiché sur Galaxy. Le processus de sélection débutera peu après la date limite de candidature, conformément à la procédure de Galaxy.

32. L'opération de classement des deux nouveaux postes professionnels au niveau P3 et de deux postes de services généraux au niveau G6 est terminée et les quatre postes ont été affichés sur Galaxy. Le Secrétariat prévoit pourvoir ces postes d'ici juillet 2009. Entre temps, le Secrétariat a recensé et recruté des candidats pour un mandat à court terme à ces postes.

Préparation des réunions du Comité exécutif

33. Des dispositions logistiques ont été prises pour la tenue de la 57^e réunion du Comité exécutif dans les bureaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale à Montréal, au Canada, du 30 mars au 3 avril 2009. Des lettres d'invitation et des mots de passe donnant accès aux documents de conférence publiés sur le réseau Intranet ont été transmis aux membres du Comité exécutif, au Président du Bureau de la vingt et unième Réunion des Parties, au Président et au Vice-président du Comité d'application, au Directeur exécutif du PNUE, au Secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone, aux agences d'exécution et aux organisations non gouvernementales.

34. Le Secrétariat est en attente de l'orientation du Comité exécutif concernant le devancement d'un jour de la 58^e réunion par rapport à la date établie du 6-10 juillet 2009, afin que les membres puissent quitter à temps pour participer aux réunions de coordination à Genève en préparation de la 29^e réunion du Groupe de travail à composition non limitée.

35. Le gouvernement de l'Égypte a informé le Secrétariat, après la 56^e réunion, qu'il sera en mesure de fournir toutes les installations de conférence, le soutien administratif et les activités protocolaires nécessaires à la 59^e réunion du Comité exécutif, si elle a lieu à Sharm El Sheikh, en Égypte, du 10 au 14 novembre 2009. Par contre, le gouvernement ne pourra pas payer la différence dans les coûts de voyage et les services de conférence, évaluée à 250 000 \$US, découlant de la tenue de la réunion à Sharm El Sheikh au lieu de Montréal. Afin d'éviter d'engager des coûts supplémentaires pour le Fonds multilatéral, le Comité exécutif pourrait souhaiter présenter la 59^e réunion à Montréal une semaine (16-20 novembre) ou deux semaines (23-27 novembre) après les réunions du Secrétariat de l'ozone sur le Protocole de Montréal, étant entendu que la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (quinzième réunion de la Conférence des Parties) aura lieu à Copenhague du 7 au 18 décembre 2009. Le Secrétariat demande l'orientation du Comité exécutif afin de déterminer si la 59^e réunion du Comité exécutif doit être tenue à Sharm El Sheikh, immédiatement avant ou après la vingt et unième Réunion des Parties, ou à Montréal au cours d'une des semaines mentionnées ci-dessus.

36. Le Secrétariat a aidé le Secrétariat de l'ozone à préparer et prendre les dispositions nécessaires pour les réunions du Comité des choix techniques médicaux et du Comité des choix techniques en réfrigération du Groupe de l'évaluation technique et économique, qui auront lieu dans les bureaux du Secrétariat du Fonds, du 22 au 27 mars 2009.

Activités d'information

37. Le rapport de la 56^e réunion du Comité exécutif en langues arabe, anglaise, chinoise, française et espagnole, ainsi qu'un résumé préparé après la réunion et un communiqué de presse ont été publiés sur le site Web public du Fonds multilatéral (www.multilateralfund.org). Une page Web concernant la 57^e réunion a été créée sur le réseau Intranet afin de regrouper les documents de réunion et l'information logistique sur cette réunion. Les documents destinés à une distribution générale ont été publiés sur le site

Web public. Le Secrétariat du Fonds a examiné et mis à jour les bases de données, les documents et les lignes directrices d'exploitation suivants, pour la 57^e réunion :

- Inventaire des projets approuvés en date de novembre 2008;
- Fiches sommaires des programmes de pays en date de novembre 2008;
- Politiques, procédures, lignes directrices et critères en date de juillet 2008;
- Plans et projets d'élimination en date de novembre 2008;
- Document d'introduction du Comité exécutif (2009).

The World Bank
INTERNATIONAL BANK FOR RECONSTRUCTION AND DEVELOPMENT
INTERNATIONAL DEVELOPMENT ASSOCIATION

1818 H Street N.W.
Washington, D.C. 20433
U.S.A.

(202) 473-1000
Cable Address: INTBAFRAD
Cable Address: INDEVAS

December 1, 2008

Ms. Maria Nolan
Chief Officer
Multilateral Fund for the Montreal Protocol
1800 McGill College Ave. 27th floor
Montreal Quebec H3A 3J6
Canada

Dear Ms. Nolan,

Sub: Collaboration between the World Bank's Carbon Finance Unit with the Multilateral Fund

Further to your letter inviting the Bank's Carbon Finance Unit to collaborate with the Multilateral Fund for the Montreal Protocol on the identification of co-financing mechanisms for projects presenting ozone layer protection and climate change mitigation benefits, we understand you have not received Ms. Chassard's reply of October 9, 2008. Please accept my sincere apologies for the failed delivery.

I reiterate the strong interest of the Bank's Carbon Finance Unit to collaborate with the Multilateral Fund for the Montreal Protocol on the identification of co-financing mechanisms for projects presenting ozone layer protection and climate change mitigation benefits. I also take this opportunity to thank the Multilateral Fund for the Montreal Protocol for inviting the Bank's Carbon Finance Unit to collaborate on this important subject.

A copy of Ms. Chassard's previous letter is attached for record.

We look forward to further discussing potential areas of collaboration with the Multilateral Fund.

Sincerely,



Neeraj Prasad
Acting Manager, Carbon Finance Unit
The World Bank

The World BankINTERNATIONAL BANK FOR RECONSTRUCTION AND DEVELOPMENT
INTERNATIONAL DEVELOPMENT ASSOCIATION1818 H Street N.W.
Washington, D.C. 20433
U.S.A.(202) 473-1000
Cable Address: INTBAFRAD
Cable Address: INDEVAS

October 9, 2008

Ms. Maria Nolan
Chief Officer
Multilateral Fund for the Montreal Protocol
1800 McGill College Ave. 27th floor
Montreal Quebec H3A 3J6
Canada

Dear Ms. Nolan,

Thank you for your letter inviting the World Bank's Carbon Finance Unit to collaborate on the identification of co-financing mechanisms for projects presenting ozone layer protection and climate change mitigation benefits.

The Bank's Carbon Finance Unit and the Montreal Protocol Operation Team are already working on this important subject with the Global Environment Facility and we have already made presentations on the subject (attached to this letter) at a side-event during the 28th Open-ended Working Group Meeting in Bangkok in July this year. The emerging India Chillers' project is an excellent example of how we can collaborate on a single transaction that will deliver both reduction of ODS and improved energy consumption that will attract carbon financing. Our forthcoming Carbon Partnership Facility would be looking at programmatic and scaled-up approaches for reducing emissions of greenhouse gases, which could provide additional opportunities.

We would therefore be delighted to further discuss potential areas of collaboration with the Multilateral Fund.

Sincerely,

Joëlle Chassard
Manager
Carbon Finance Unit

Enclosures:

- Paper titled "*HCFC Phase-out under the Montreal Protocol Introductory Note on a Programmatic Approach*"
- Presentation titled "*Opportunities for Pursuing Linkages with the Climate Change Agenda*".

24th February, 2009

Mrs. Maria Nolan
Chief Officer
Secretariat
Multilateral Fund (MLF) for the Implementation of the Montreal Protocol (MP)
Montreal, Canada
Fax:
e-mail:

Dear Mrs. Nolan,

Thank you for your letter of the 10th of February 2009 regarding possibilities for collaborative projects between the Nordic Environment Finance Corporation (NEFCO) and the Multilateral Fund (MLF) of the Montreal Protocol to address both climate change and ozone depletion on the basis of energy efficiency, hence reduced CO₂ emissions, and reduced emissions of green house gases.

NEFCO is an international finance institution established by the five Nordic countries, Denmark, Finland, Iceland, Norway and Sweden with its headquarters in Helsinki together with its sister institutions, the Nordic Development Fund and the Nordic Investment Bank (NIB). NEFCO finances normally investments and projects in Russia, Ukraine, Estonia, Latvia, Lithuania and Belarus, in order to generate positive environmental effects of interest to the Nordic region. In the context of global environmental issues, such as climate change, NEFCO has, however, specific carbon financing instruments designed to enable global leveraging.

NEFCO administers a number of different funds, totaling about €300 million for a variety of purposes. The different funds enable NEFCO to address a number of various environmental priorities using the financial mechanism that is most appropriate in order to achieve the highest possible cost efficiency. The financial instruments range from equity, subordinated loans, medium and long term loans, concessional grants, grants, emission trading etc.

In the context of climate change and carbon financing, NEFCO has two facilities, The Baltic Sea Region Testing Ground Facility (TGF) and the NEFCO Carbon Fund (NeCF). Both funds procure emission reduction credits from projects. The TGF was established by the governments of Denmark, Finland, Iceland, Norway, Sweden, and Germany. Later private companies joined the fund making the TGF the first multilateral public private carbon fund outside of the World Bank system. The NeCF, launched in April 2008, is a global carbon fund of about €80 million based on a Public Private Partnership model.

Furthermore there is the Arctic Council established the Project Support Instrument (PSI) that focuses on actions preventing pollution of the Arctic. The Arctic Council has assigned the fund management a to NEFCO. NEFCO also administers several special

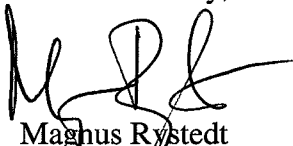
purpose funds on behalf of different donors. These special purpose funds are for specific support of certain projects. Among the list of donors to these project specific funds are the Nordic countries, the Dutch Government, the Nordic Council of Ministers, EU, the Swedish Energy Agency and the Global Environmental Fund (GEF) through the Helsinki Commission.

With respect to your query, we believe that there would be a potential for cooperation to work out mechanisms that might be mutually suitable and compatible for timely co-financing and that captures key ecological benefits such as ozone and climate protection, protection of the waters and enables resource, including energy, optimization.

We see some concrete areas for further elaboration including possible use of MLF funds as seeding, arching efforts to protect the ozone layer and enhancing climate protection through engaging the trading markets, and raising additional donor funds in the Nordic region. Such a collaboration would be with a view to establish a relatively small facility to begin with. Considering NEFCO's special interest in region where GEF would be active also provides another platform for collaboration. Where possible, the energy efficiency and Kyoto (including post Kyoto) compliant components may be approached in a manner that would enable procurement by e.g. the NeCF.

In conclusion we look forward to hearing from you on how the MLF may further desire to develop dialogue on the matter and await your response, preferably by May 2009, to enable elaboration of ideas briefly touched upon above.

Yours sincerely,



Magnus Rystedt
Managing Director



MULTILATERAL FUND
FOR THE IMPLEMENTATION OF THE MONTREAL PROTOCOL

Secretariat

8 January 2009


Dear Mr. Gonzalez,


I refer to the attached letter from the Coordinator of the SAICM Secretariat to the Fund Secretariat and the invitation to participate in, and to prepare a report for the second session of the International Conference on Chemicals Management (ICCM) to be held in May 2009.

In addition to the request for information on the activities supported by the Multilateral Fund which might be considered to have contributed to SAICM's objectives, it is expected that the report should also contain an update on actions agreed by Montreal Protocol governing bodies on the further engagement in SAICM.

You may recall that the then Chairman of the Executive Committee, Mr. Khaled Klaly, wrote to you on 28 July 2006 transmitting decision 49/1 of the Executive Committee with regards to SAICM citing in particular paragraph (c) which requested the Chair of the Executive Committee to *"bring to the attention of the Ozone Secretariat, prior to the Eighteenth Meeting of the Parties, the invitation by the first session of the International Conference on Chemicals Management (ICCM) to the Montreal Protocol and its Multilateral Fund to consider whether and how these might support implementation of appropriate and relevant strategic approach objectives within their mandates and to report to the ICCM"*.

I would be grateful if you could kindly provide me with information on what further action has been taken by the Ozone Secretariat following our communication of decision 49/1 as soon as possible, as I would need to inform members of the Executive Committee of the SAICM invitation as well as seek their guidance on the request for a report to the second session of the ICCM.

Sincerely,


Maria Nolan
Chief Officer

Mr. Marco Gonzalez
Executive Secretary
Ozone Secretariat
UNEP

Enclosure.

25 November 2008

Dear Ms Nolan,

Further to your correspondence with the Executive Director of UNEP in 2006, I would like to invite the secretariat of the Multilateral Fund for the Implementation of the Montreal Protocol to prepare a report for the second session of the International Conference on Chemicals Management (ICCM). The report would be on the Fund's contributions to the implementation of the Strategic Approach to International Chemicals Management (SAICM).

The second session of the ICCM, scheduled for 11 to 15 May 2009 in Geneva, will be the first opportunity to review implementation progress since the adoption of SAICM in February 2006. It will also be the first time the ICCM performs its official functions, including evaluating the performance of the financing of SAICM and working to ensure that the necessary financial and technical resources are available for SAICM implementation.

You will recall that the SAICM financial arrangements set out in the Overarching Policy Strategy include "making more effective use of and building upon existing sources of relevant global funding, including by inviting... the Multilateral Fund... within [its] mandate to consider whether and how [it] might support implementation of appropriate and relevant SAICM objectives and to report."

A report from the Fund secretariat might include an analysis of the extent to which the Fund's mandate would allow it to support SAICM objectives (set out in section IV of the SAICM Overarching Policy Strategy, available at www.saicm.org) and an account of activities supported by the Fund in the period 2006-2009 which might be considered, in whole or in part, to have contributed to the achievement of SAICM objectives. The report might also include an update on what further consideration, if any, has been given by Montreal Protocol governing entities to engagement in SAICM since the matter was discussed by the Executive Committee and referred to the Ozone Secretariat (your letter of 31 July 2006 refers). The report would be issued as an Information Document in English only, unless the Fund secretariat wishes to arrange translation itself. We would need to receive the report by 15 March 2009.

Please let me know if the Fund secretariat would like to accept the invitation to prepare the report for the second session of the ICCM. In closing, I should also note that we very much hope it will be possible for the secretariat of the Fund to participate in the second session of the ICCM, for which official invitations will be issued in mid-January 2009. Should it be of interest, booking forms for side events, exhibitions and offices are available on the SAICM website, www.saicm.org.

Yours sincerely,



Matthew Gubb
Coordinator, SAICM secretariat

Ms. Maria Nolan
Chief Officer
The Secretariat of the Multilateral Fund for the
Implementation of the Montreal Protocol
1800 McGill College Avenue, 27th Floor
Montreal, Quebec
Canada H3A 3J6
Fax: 1 + (514) 282-0068

Annex II
UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMMEProgramme des Nations Unies pour l'environnement Programa de las Naciones Unidas para el Medio Ambiente
Программа Организации Объединенных Наций по окружающей среде برنامج الأمم المتحدة للبيئة

联合国环境规划署

**Our Ref:** Oz.Sec/Meetings/MG/jn

26 February 2009

Dear Ms. Nolan,

I am pleased to acknowledge receipt of your letter dated 8 January 2009 regarding the second session of the International Conference on Chemicals Management (ICCM) to be held in May 2009.

The first meeting of the International Conference on Chemicals Management was held in Dubai, United Arab Emirates in February 2006. During that meeting, and in the context of the adoption of the Strategic Approach to Chemicals Management, the Montreal Protocol and its Multilateral Fund were invited to consider whether and how, within their mandates, they might support the implementation of appropriate and relevant objectives of the Strategic Approach.

As you may recall, this request was presented to the Parties at the 18th Meeting of the Parties in document UNEP/OzL.Pro.18/2 for their information and guidance. At that meeting, however, no decision was taken by the Parties on this matter.

Yours sincerely,

Marco Gonzalez
Executive Secretary
Secretariat of the Vienna Convention
and the Montreal Protocol

Ms. Maria Nolan
Chief Officer
Multilateral Fund for the Implementation of the Montreal Protocol
1800 McGill College Ave, 27th floor
Montreal Trust Building
Montreal H3A 3J6
Quebec, Canada
E-mail: maria.nolan@unmfs.org